



## Logement de fonction

-----  
Par Valdes13300

Bonjour,

Mon compagnon a été muté en juin 2015 sur un nouveau site avec logement de fonction. Nous n'avions aucuns documents en notre possession pour nous préserver en cas de licenciement ou autre. Nous avons donc demandé un avenant de contrat. nous avons reçu un avenant qui nous semble très étrange.

"un logement dont l'entreprise en est propriétaire est mis à la disposition de Mr... dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Néanmoins; l'eau, l'électricité et la taxe d'habitation restent à la charge de Mr...Une somme prévisionnelle est demandée à hauteur de 100? chaque mois"

Nous sommes septiques car il doit en plus de travail de responsable d'exploitation au sein de cette entreprise pour laquelle il a un contrat de 184 heures/mensuels, accomplir des taches de gardien, mais aussi d'entretien du parc soit environ 15 000m<sup>2</sup>, tondre, tailler les haies...etc

Cet avenant me semble totalement désavantageux. J'ai besoin d'aide avant que mon compagnon soit contraint de signer cet avenant.

Merci